



CATHOLIQUES CONFINÉS EN CORRÈZE

Restons connectés !

LETTRE INFO N° 11

Pour recevoir cette newsletter 'spéciale confinement', envoyez un mail à «communication@correze.catholique.fr» en précisant : «J'accepte de recevoir des informations du Diocèse de Tulle.»

DÉCONFINEMENT PROGRESSIF

Lettre de Mgr Francis Bestion

A l'approche d'un temps de déconfinement progressif annoncé par le premier ministre à partir du 11 mai, Monseigneur Francis Bestion adresse une lettre aux catholiques de Corrèze pour faire un point de situation et annoncer quelques dispositions nouvelles.

LETTRE À CONSULTER DANS SON INTÉGRALITÉ À LA FIN DE CETTE LETTRE INFO, OU EN LIGNE ICI.

REPRISE DES MESSES EN PUBLIC LE 2 JUIN

Suite à l'annonce du premier ministre annonçant la reprise des messes publiques au 2 juin, Mgr Francis Bestion, évêque de Tulle, a fait part de son indignation dans un communiqué et demandait une reprise du culte à partir du 17 mai dans le respect des dispositions générales prévues par le Gouvernement.

[Communiqué à consulter ICI](#)



Quelques indications et dispositions nouvelles données par Mgr Bestion dans sa lettre aux catholiques de Corrèze du 3 mai 2020.

- Les églises sont ouvertes, et permettent de faire **DES VISITES AU SAINT-SACREMENT** dans l'église la plus proche. Même s'il n'y a pas de case prévue dans le formulaire d'attestation de déplacement, cela peut rentrer dans le cadre de l'activité physique de marche ou de jogging !
- Possibilité de **SE CONFESSER**, à l'église. Se renseigner auprès de sa paroisses pour connaître les permanences.
- A partir du 11 mai, possibilité pour les prêtres de donner **LE SACREMENT DES MALADES À DOMICILE** et porter la sainte communion en observant les règles de barrière sanitaire.
- A partir du 8 mai, **LES OBSÈQUES SERONT À NOUVEAU CÉLÉBRÉES DANS LES ÉGLISES**, en conformité avec la loi sanitaire, moyennant l'observation de la règle stricte de ne pas dépasser le nombre de 20 personnes présentes, et en observant la distanciation physique.
- **LES CATÉCHUMÈNES** qui devaient recevoir les sacrements de l'Initiation chrétienne à Pâques sont toujours en attente... Cette célébration est reportée à l'automne.
- La célébration des **CONFIRMATIONS D'ADULTES ET DE JEUNES** est aussi reportée à l'automne.
- Les célébrations de **PREMIÈRE COMMUNION ET DE PROFESSION DE FOI** sont reportées à l'automne, sauf exception locale en cas de petit nombre d'enfants. Les prêtres vous donneront des informations plus précises dès qu'ils le pourront.
- La **CÉLÉBRATION DES BAPTÊMES D'ENFANTS** sera possible à partir du 2 juin, mais avec un nombre de personnes présentes limité.
- La **CÉLÉBRATION DES MARIAGES** sera aussi possible à partir du 2 juin, mais avec les mêmes règles d'un nombre de participants à la célébration limité.

LES RESSOURCES DE VOTRE PAROISSE ONT **BESOIN DE VOUS !**

Bien que les temps soient difficiles et la situation délicate, le diocèse de Tulle remercie ceux qui le peuvent de **continuer à donner à la quête** en faisant votre offrande en ligne : votre générosité permettra à votre paroisse de poursuivre sa mission d'évangélisation, de transmission de la foi, de charité et de prière.

Pour le Diocèse de Tulle c'est par ici : [sur la plateforme nationale \(renseignez votre paroisse\)](#)

En cette période où toute célébration publique est interdite, et ce jusqu'au 2 juin encore, les prêtres célèbrent fidèlement chaque jour la messe en privé, et leurs prières vont d'abord pour les personnes qui sont touchées par la maladie, pour leurs proches, les soignants, et tous ceux qui œuvrent pour que nous puissions mener notre vie aussi normalement que possible.

Merci d'avance pour votre générosité !

QUELLE EST MA **VOCATION ?**

Si vous étiez venus à Aubazine au FESTIVAL DES VOCATIONS, le dimanche 10 mai, nous vous aurions conseillé un itinéraire balisé par des témoignages. Confinés, mais pas démotivés !

Nous vous invitons à vivre d'une autre manière ce FESTIVAL DES VOCATIONS !

Nous vous proposons de suivre ce parcours en vidéo à la rencontre de trois témoins, et rythmés par trois pauses musicales. Laissez-vous toucher !

[Parcours à vivre ICI](#)



LE BON PASTEUR MÉDITATIONS

Méditations proposées par des prêtres de notre diocèse pour le dimanche du Bon Pasteur. C'était le 3 mai mais nous pouvons encore méditer dessus toute la semaine...

[Méditation de l'Abbé Zimmerman pour le dimanche 3 mai](#)

[Méditation de don Régis pour le dimanche 3 mai](#)

[Méditation de Frère Henri Namur sur le Bon Berger](#)

[Méditation de l'abbé Eurico Sampaio pour le dimanche 3 mai](#)

7 JOURS D'ESPÉRANCE **AVEC HOZANA**

Du 4 au 10 mai, recevez chaque jour en vidéo : l'enseignement d'un évêque sur le thème de l'Espérance, un témoignage et un temps d'adoration !

Le site de prière "Hosanna" une série d'enseignements de 7 évêques, et de témoignages, sur le thème de l'Espérance : nous en avons bien besoin en ces temps difficiles !

Le dernier de ces enseignements sera assuré par notre évêque !



[Pour s'inscrire à cette retraite, c'est ICI](#)

MESSAGE DE MGR FRANCIS BESTION AUX CATHOLIQUES DE CORRÈZE 3 MAI 2020



Chers diocésains,

Par ce message, je reviens vers vous afin de **faire le point sur la situation qui est la nôtre depuis maintenant un mois et demi**, à savoir le 'confinement' sanitaire, l'absence d'Assemblées liturgiques dans nos églises, l'absence de réunions et de rencontres pour les diverses activités pastorales, l'impossibilité des visites à domicile, dans les Maisons de retraite, dans les hôpitaux, les prisons, la célébration des obsèques limitée à une prière au cimetière, etc.

Du fait du 'déconfinement' progressif prévu dans notre pays, à partir du 11 mai, le Chef de l'Etat et le Gouvernement avaient demandé à la Conférence des Evêques de proposer un plan pour prévoir le rétablissement des célébrations de manière progressive et selon des proportions numériques adaptées à la taille des édifices. Les évêques ont donc proposé ce plan, avec beaucoup de rigueur, de manière à ne pas favoriser une nouvelle propagation du virus. Nous avons prévu de reprendre les célébrations liturgiques à partir du dimanche 17 mai. Le gouvernement en a décidé autrement. **Ce n'est qu'à partir du 2 juin que nous pourrons reprendre les célébrations, avec toujours certaines limitations quant au nombre de personnes présentes au même moment. Même si nous sommes très déçus de cette décision, nous en prenons acte et nous gardons patience.**

Depuis le début du confinement jusqu'à aujourd'hui, **vos prêtres ne sont pas restés inactifs**, et je suis témoin, grâce aux divers échanges que j'ai avec les membres du Conseil épiscopal chaque semaine, et de bien d'autres manières, qu'ils déploient beaucoup d'ardeur pour rester en contact avec vous, par téléphone, par message électronique, etc. et qu'ils essayent d'alimenter votre vie spirituelle par toutes sortes de propositions.

Les responsables des Services pastoraux diocésains, les aumôniers, les catéchistes continuent aussi leur mission par ces mêmes moyens de communication, notamment auprès des enfants du catéchisme et des jeunes, des familles, des malades, des prisonniers.

Les équipes des associations caritatives font tout pour venir en aide aux plus démunis, même si leur action est rendue plus difficile.

Les chefs d'Etablissement et les enseignants de nos Ecoles catholiques ont poursuivi leur mission en faisant preuve d'ingéniosité et de disponibilité pour l'enseignement à distance et le suivi des enfants, des collégiens et des lycéens.

Le service de l'Economat diocésain continue aussi son travail, avec une grande préoccupation pour les ressources du diocèse qui sont déjà mises à mal. D'où les initiatives pour permettre de donner à la quête dominicale en ligne. Nous avons retardé le lancement du Denier de l'Eglise. Mais il faut bien maintenant débiter la campagne d'année. **Vous allez recevoir la lettre d'appel au don.** En votre nom, j'exprime ma profonde reconnaissance aux prêtres, aux diacres, aux laïcs qui œuvrent dans les Services que je viens d'évoquer et dans bien d'autres.

L'expérience de 'confinement' que nous vivons depuis maintenant un mois et demi est, dans bien des domaines, éprouvante. Elle nous oblige à chercher au plus profond de nous-mêmes les ressources humaines, spirituelles, pour tenir bon et garder le moral, en persévérant dans la foi, l'espérance et la charité. Nous faisons l'expérience de la Présence indéfectible du Seigneur Ressuscité à nos côtés. La situation de 'confinement' peut faire ressortir nos fragilités, mais aussi permettre de déployer des ressources insoupçonnées. Paradoxalement, le **confinement nous rend attentifs** à des personnes avec lesquelles les relations étaient plus épisodiques. Je reçois moi-même des appels téléphoniques de personnes avec lesquelles je n'avais pas parlé depuis longtemps. Voilà pourquoi je trouve l'expression de « distanciation sociale », non seulement affreuse, mais très inappropriée. Une certaine distance physique ne signifie pas et ne doit pas signifier l'absence de proximité fraternelle. Il faudra s'en souvenir quand nous recommencerons à sortir de nos maisons. La lutte contre le virus ne doit pas nous conduire à n'envisager les relations humaines que sous l'angle de la protection sanitaire et encore moins dans une sorte de peur malade qui s'avérerait vite plus dangereuse que le virus dont on veut se protéger.

Permettez-moi maintenant de rappeler quelques moyens spirituels que nous pouvons mettre en oeuvre même dans la situation de 'confinement', et d'indiquer ensuite certaines dispositions pour l'avenir :

- Les églises n'ont jamais été fermées. Elles restent donc ouvertes, et je remercie les personnes qui se chargent de les ouvrir chaque jour. J'invite ceux qui le peuvent à faire **des visites au Saint-Sacrement** dans l'église la plus proche. Même s'il n'y a pas de case prévue dans le formulaire d'attestation de déplacement, cela peut rentrer dans le cadre de l'activité physique de marche ou de jogging ! C'est facile dans les villes et les bourgs, plus difficile, voire impossible si la distance dépasse 1 km. A partir du 11 mai, il n'y aura plus cette limite dans le déplacement.

- Il est possible de **se confesser**, à l'église. J'ai invité les prêtres à indiquer des jours et des heures où ils peuvent faire une permanence dans telle ou telle église.

- A partir du 11 mai, si des personnes leur en font la demande, les prêtres, à condition que leur santé le permette, pourront se rendre à domicile, en observant les règles de barrière sanitaire, pour donner **le sacrement des malades**, et aussi pour porter la sainte communion.

- A partir du 8 mai, **les obsèques** seront à nouveau célébrées dans les églises, en conformité avec la loi sanitaire, moyennant l'observation de la règle stricte de ne pas dépasser le nombre de 20 personnes présentes, et en observant la distanciation physique.

- **Les Catéchumènes** qui devaient recevoir les sacrements de l'Initiation chrétienne à Pâques sont toujours en attente... Cette célébration est reportée à l'automne. La date sera indiquée ultérieurement. Nous les accompagnons de notre prière et de notre soutien fraternel.

- La **célébration des confirmations** d'adultes et de jeunes est aussi reportée à l'automne.

- Les **célébrations de première communion et de profession de foi** sont reportées à l'automne, sauf exception locale en cas de petit nombre d'enfants. Les prêtres vous donneront des informations plus précises dès qu'ils le pourront.

- La **célébration des baptêmes d'enfants** sera possible à partir du 2 juin, mais avec un nombre de personnes présentes limité.

- La **célébration des mariages** sera aussi possible à partir du 2 juin, mais avec les mêmes règles d'un nombre de participants à la célébration limité.

Je profite aussi de ce message pour vous annoncer **la nomination de M. Gilles TEXIER, comme Délégué épiscopal à l'Information et à la communication** dans le diocèse, à partir du 1^{er} mai. Il va succéder à Mme Marion LAUNAY, bientôt en congé de maternité, qui quittera la Corrèze pendant l'été – son mari rejoignant une autre affectation militaire. J'aurais l'occasion de remercier Mme Launay lors d'une petite fête en son honneur, au mois de juin, mais déjà, en votre nom, je lui exprime toute ma reconnaissance pour le travail qu'elle a accompli, y compris ces derniers temps, dans des conditions de confinement chez elle, avec ses enfants en bas âge. Bienvenue à M. Texier, à son épouse et ses enfants ! Corrézien d'origine, il nous vient de la Ste Baume où il exerçait une fonction similaire auprès des dominicains.

En marche vers la Pentecôte, ce que nous vivons nous rappelle la situation de la Vierge Marie et des Apôtres, après l'Ascension de Jésus ; ils ne quittaient pas le Cénacle, assidus à la prière, attendant la venue de l'Esprit-Saint, comme Jésus le leur avait promis. Demeurons nous aussi assidus à la prière en attendant la Solennité de Pentecôte, même si nous ne pourrons pas la célébrer dans nos églises. Invoquons l'Esprit de sainteté, l'Esprit de Vérité, pour qu'il nous donne force et courage et nous tienne dans l'Amour de la communion trinitaire.

De tout cœur, je vous bénis et vous redis ma fraternelle communion.

Tulle, le 3 mai 2020

+ Francis BESTION

Evêque de Tulle